

RECRUTE

UN.E CHARGÉ.E DE MAINTENANCE DU PATRIMOINE BÂTI - Spécialité Electricité pour la Direction des Services Techniques - Service Bâtiments

à temps complet

Cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C) – Grade d'adjoint technique

Contractuel de droit public en contrat à durée déterminée de 6 mois **pour remplacement d'un agent temporairement absent (possibilité de renouvellement)**

Limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 242 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Vous aussi, venez apporter vos compétences professionnelles et participez à ce travail collectif dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel et familial.

Auprès de la Direction des Services Techniques, sous l'autorité de la responsable du service et au sein d'une équipe de 6 agents, vous assurerez l'entretien des bâtiments du Grand-Figeac (piscines, médiathèques, cinémas, crèches...).

Missions principales du poste

- Assurer l'entretien, la maintenance et les interventions sur les installations électriques
- Effectuer les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, électricité, plomberie)
- Assurer la surveillance et la conduite technique des installations
- Vérifier et entretenir les organes de sécurité

Missions secondaires du poste

- **Pendant la période estivale d'ouverture des piscines :**
 - Préparer les bassins – 6 piscines - (nettoyage mise en service des équipements)
 - Assurer la surveillance et la conduite technique des installations
 - Assurer les analyses d'eau et le suivi du carnet sanitaire
- **Dans le cadre de la polyvalence :**
 - Mise en place des conseils Communautaires et des salles pour différentes réunions
 - Déménagement, transport, installation de mobiliers, déplacement d'archives

Profil recherché

- **Compétences / Connaissances requises :**
 - Formation (CAP/BEP à Bac professionnel électrotechnique)
 - Expérience en électricité obligatoire
 - Connaissances polyvalentes dans le monde du bâtiment appréciées
 - Connaissances hydrauliques appréciées
 - Connaissances et respect des normes de sécurité obligatoires
 - Maîtrise des différents outils de chantier
- **Qualifications personnelles :**
 - Sens du service public
 - Faire preuve de rigueur
 - Capacité à s'organiser et à gérer son temps de travail
 - Capacité à s'investir et à faire preuve d'esprit d'initiative, d'adaptation et d'autonomie.
 - Sens des relations et esprit d'équipe

Contraintes du poste

- Travail en week-end durant la saison estivale
- Poste soumis aux astreintes d'exploitation (Bâtiments)
- Permis B obligatoire - Intervention sur tout le territoire du Grand-Figeac
- Savoir nager

Conditions

- Recrutement en CDD de 6 mois (contrat de droit public) en remplacement d'un agent temporairement absent – Renouvellement possible à l'issue.
- Poste à temps complet, basé à FIGEAC, à pourvoir au 13 janvier 2025.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (titres-restaurant, participation mutuelle, CNAS)
- Régime d'astreinte

Envoi des candidatures

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail à ressources.humaines@grand-figeac.fr ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC **jusqu'au 6 décembre 2024.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.